



ATD
QUART MONDE
VIERTE WELT

Etre enfant pauvre en Suisse

Soirée de réflexion organisée par la Fondation Sarah Oberson et l'Institut international des droits de l'enfant mercredi 11 novembre 2015 – Saxon

Les mesures prises et leur impact : l'expérience d'ATD Quart Monde

Pascale Byrne-Sutton, Présidente

Mesdames et Messieurs, chers ami-es,

Permettez-moi de vous remercier chaleureusement d'avoir invité le Mouvement ATD Quart Monde à venir vous dire quelques mots à l'occasion de la soirée de réflexion organisée à l'initiative de la Fondation Sarah Oberson et de l'Institut international des droits de l'enfant.

Le plan de mon intervention tient dans les quelques points suivants.

1. Qui sommes-nous et comment nous travaillons ensemble ?
2. Les mesures et leur impact : le vécu des familles très pauvres du Quart Monde
3. La petite enfance, l'école: des périodes clefs
4. Pour un changement de paradigme – vers une société inclusive

1. ATD Quart Monde : qui nous sommes et comment nous travaillons ensemble ?

Le Mouvement ATD Quart Monde, ONG reconnue par l'ONU, est un réseau de personnes qui se reconnaissent dans des valeurs communes, dans une manière de voir les très pauvres, qui croient qu'il est possible de faire autrement – dans le faire

avec et apprendre de l'autre. ATD est présent dans 34 pays répartis sur tous les continents.

2017 sera une année très importante pour nous, car nous fêterons les 100 ans de la naissance de son fondateur Joseph Wreszinsky, les 60 ans d'existence du Mouvement dans le monde et ses 50 ans en Suisse (Genève, Bâle, Berne, Jura, Yverdon, Zurich ; là des volontaires permanents ou des groupes d'alliés travaillent avec les familles en grande pauvreté à des projets communs.).

Né à l'origine en France dans un bidonville à Noisy-le-Grand, c'est très vite que le mouvement met sur pied des réalisations très concrètes concernant les enfants et les familles : un jardin d'enfants et une bibliothèque, car dira Joseph Wreszinsky *"ce n'est pas tellement de nourriture, de vêtements qu'avaient besoin tous ces gens, mais de dignité, de ne plus dépendre du bon vouloir des autres"*. Puis un atelier de mécanique pour les jeunes et les adultes, un centre culturel, une laverie, un salon d'esthétique pour les femmes. La présence d'un médecin est aussi assurée. Le "bidonville" des mal-logés est devenu un village.

Tapori a été créé en janvier 1967. C'est la branche enfance du Mouvement international ATD, avec son secrétariat international à Genève. C'est aujourd'hui un site internet et des actions qui sont organisées par et pour les enfants. C'est lors d'un voyage en Inde que Joseph Wreszinsky rencontre des enfants qui vivent dans les gares et dans les rues. On les appelle les "Tapoori". Ces enfants récupèrent dans les trains les restes de nourritures laissés par les voyageurs. Ils se retrouvent en groupe et partagent pour que chacun ait de quoi manger. De retour de voyage, Joseph écrivait à d'autres enfants : *« Vous êtes comme les Tapoori lorsque, à partir de presque rien, vous cherchez à construire un monde d'amitié où il n'y aura plus de misère. »*

Joseph Wreszinsky mettait beaucoup d'espoir dans les enfants. Il était émerveillé chaque fois qu'il recevait une lettre de l'un d'entre eux. Il disait : *« ... le pire, quand on est pauvre, c'est d'être tout seul, sans ami, d'être rejeté et méprisé. On finit par se dire qu'on n'est pas un enfant comme les autres... L'amitié, c'est le plus important qu'on puisse donner. »*

Le Mouvement ATD Quart Monde rassemble des personnes qui vivent la grande pauvreté, et d'autres personnes qui leur sont solidaires – les alliés et les volontaires permanents – pour combattre ensemble la misère, l'exclusion et l'injustice. Faire rayonner le savoir de celles et ceux qui ont l'expérience de la pauvreté, favoriser l'accès à la culture et à la formation. Favoriser la rencontre, la prise de parole en public, stimuler la curiosité, la joie d'apprendre, libérer les capacités et la créativité pour que chacun se rende compte qu'il a des connaissances à partager et qu'il peut apprendre.

C'est ce que nous cherchons à faire partout où nous sommes présents avec des bibliothèques de rue, des rencontres telles que les universités populaires, des week-ends pour les enfants et les familles, du soutien individuel :

- Prendre le temps pour bâtir une confiance réciproque
- Rester proches les uns des autres
- Permettre à chacun de devenir acteur de sa propre vie.

C'est parfois difficile de décrire notre façon de travailler. Disons que nous donnons du temps au temps, que nous adaptons le rythme de notre travail aux besoins de chacun et que nous ne fournissons pas de prestations matérielles (argent, repas, autres).

ATD Quart Monde est un mouvement familial de lutte contre la misère. Familial, non par principe, mais parce que la famille, sous toutes ses formes est, dans les termes de la Convention internationale des droits de l'enfant, « ... *unité fondamentale de la société et milieu naturel pour la croissance et le bien-être de tous ses membres, et en particulier des enfants ...* ». C'est un Mouvement dont toutes les actions reposent sur le « *travailler ensemble* », sur trois piliers que sont les volontaires permanents, qui font le choix d'être rémunérés au minimum vital, des personnes issues de la société civile qui, comme moi, sont engagés bénévolement, et celles et ceux qui s'appellent les militantes et les militants qui résistent à l'extrême pauvreté au quotidien, souvent depuis toujours et de père en fils (ou de mère en fille !).

Mais pourquoi au juste ces termes de « Quart Monde » ?

À la veille de la Révolution française, un député, Louis Pierre Dufourny de Villiers Dufourny de Villiers¹, propose une attitude nouvelle face aux plus démunis qui ne peuvent participer à la vie politique. Il propose, pendant la préparation des Etats généraux, que soit représenté, en plus du Tiers Etat (le peuple composé de ceux qui travaillent), un Quatrième Etat, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents qui étaient les oubliés de la consultation des Etats généraux. Il prône une citoyenneté à l'écoute des « infortunés ». Son appel restera malheureusement vain et la révolution se fera sans eux.

C'est à partir des expressions «quatrième état» et «tiers monde» que le père Joseph Wresinski a créé ce terme «*Quart Monde*» pour désigner les plus pauvres au Nord comme au Sud, à l'Est comme à l'Ouest, ceux qui luttent contre la misère et ceux qui agissent avec eux pour faire reconnaître les droits de l'homme.

Le Quart monde est cette frange de la population la plus défavorisée, ne disposant pas des mêmes droits que les autres, qui existe dans tous les pays, qu'ils soient riches ou pauvres.

« La misère est violence, rompre le silence, bâtir la paix »

C'est l'intitulé d'une recherche-action sur quatre continents pendant trois ans entreprise par le Mouvement ATD Quart Monde avec des partenaires scientifiques, associatifs, gouvernementaux et avec les personnes concernées, soit dans 34 pays ; une phrase qui peut donner lieu à de multiples interprétations. Je veux choisir celle-ci. La souffrance vécue par les plus pauvres est d'une violence extrême qui s'exprime de multiples manières – elle est le plus souvent cachée – c'est le cas en Suisse où nombre de nantis pensent même que la misère n'existe pas dans notre

¹ L.-P. Dufourny, Cahiers du Quatrième Ordre, celui des pauvres Journaliers, des Infirmes, des indigents, etc..., L'Ordre sacré des Infortunés, ou correspondance philanthropique entre les infortunés, les Hommes sensibles, et les Etats généraux : pour suppléer au droit de députer directement aux Etats, qui appartient à tout Français, mais dont cet Ordre ne jouit pas encore. N°1, 25 Avril 1789, réimp Edhis, ed d'histoire sociale, 1967.

pays parce qu'en Suisse – ne l'avez-vous pas tous déjà entendu : « *Ici toute personne qui veut vraiment s'en sortir a la possibilité de le faire* ».

2. Les mesures et leur impact : le vécu des familles très pauvres du Quart Monde

Le précédent Président d'ATD Quart Monde Suisse Hans Peter Furrer a été très actif au plan politique pour sensibiliser à la nécessité de mettre sur pied une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Nous avons donc salué les démarches de la Confédération visant à plus de coordination, plus de multidisciplinarité, plus de concertation entre les différents partenaires.

Nous avons aussi pris note des statistiques de l'OFS qui ont annoncé une baisse de la pauvreté dans notre pays² : « *La pauvreté a diminué entre 2007 et 2012 - ... Elle affiche un recul de 1,6 point depuis le début du relevé des données 2007 (9,3%). Le taux de pauvreté de la population active occupée a dans le même temps diminué de 1,3 point, à 3,5%. Le risque de pauvreté est plus faible en Suisse que dans l'Union européenne. Pour pouvoir comparer la situation en Suisse avec celle d'autres pays européens, on a recours au taux de risque de pauvreté. Ce dernier s'élève à 15,9% pour la Suisse, contre 16,9% en moyenne pour l'Union européenne. Quant au bien-être matériel, mesuré par le taux de privation matérielle sévère, la Suisse présente même la valeur la plus basse de tous les pays, à savoir 0,8% (moyenne de l'UE: 9,9%)* ».

Cela dit, aujourd'hui, je ne suis pas à même de vous amener des résultats et ne peux que rendre compte de ce que nous relatent les familles au sein du mouvement et, malheureusement les échos que nous avons ne rendent pas compte de tels changements.

Vous me pardonnerez, j'espère, de mêler dans cet exposé un peu de mon expérience personnelle.

Moi-même issue d'un milieu très modeste, je suis arrivée à Genève du nord de la France à l'âge de 9 ans, avec mon frère, et notre mère qui nous a élevés seule sans autres ressources que celles qu'elle a réussi à gagner par elle-même tout au long de sa vie. En Suisse, j'ai eu la chance de pouvoir faire des études. J'ai choisi le droit car je souhaitais alors travailler dans le domaine de la protection de l'enfance. Durant mes études, je me suis passionnée pour le droit du travail et la sécurité sociale. Plus tard, j'étudierai les droits de l'homme et me formerai à la médiation. Ce rôle de tiers neutre et indépendant, qui ne juge pas, qui facilite le dialogue entre les uns et les autres pour permettre de cheminer ensemble vers des solutions de compromis m'intéresse énormément. J'ai travaillé dans différents domaines : la protection des travailleurs, le droit des migrants, l'enfance et la jeunesse, la protection des données personnelles. Je connaissais le Mouvement ATD Quart Monde sans en être proche jusqu'à mon arrivée à la direction de l'Office de la jeunesse à Genève début 2006. C'est à ce moment que j'ai pris contact avec le Mouvement, observant que nombre de « *dossiers* » du Service de protection des mineurs concernaient des enfants de familles en situation de grande précarité.

² Office fédéral de la statistique, communiqué de presse du 17 juillet 2014, <http://www.bfs.admin.ch>

Toute jeune étudiante, j'ai habité durant plusieurs années dans un immeuble et un quartier du canton de Genève où il y avait passablement de précarité sociale. Je fus surprise, et à la fois projetée dans le passé, quand j'appris que l'équipe d'ATD Quart Monde Genève y avait installé une bibliothèque de rue en 2009, un espace de rencontre hebdomadaire, pour lire des livres aux enfants du quartier, accueillir les mamans, favoriser l'accès à la culture.

Puis je me suis souvenue, j'avais 20 ans, elle devait en avoir 30 à peine. La voisine de l'allée d'à côté avait déjà trois petits enfants et était enceinte du quatrième. Les gens disaient beaucoup du mal d'elle, racontait qu'on allait lui retirer ses enfants pour les placer. J'écoutais alors d'une oreille distraite, jugeant évidemment, comme les autres, que ses enfants seraient probablement mieux s'ils étaient placés en institution. Puis j'ai appris, il n'y a pas si longtemps, qu'effectivement, on lui avait retiré ses enfants, qu'elle-même avait été placée lorsqu'elle était jeune, que l'une de ses filles, à 16 ans, avait eu une petite fille, qui lui avait été retirée à la naissance.

J'ai revu cette maman à la fête de l'été d'ATD Quart Monde – elle ne m'a pas reconnu évidemment – elle était là entourée de trois de ses enfants adultes et ça m'a fait plaisir de les voir ensemble, preuve que cette expérience de vie difficile n'avait pas brisé les liens qui relient tout parent à son enfant. Le bébé lui n'était pas là. Il avait certainement dû rester dans le foyer.

Je sais que le nerf de la guerre dans le domaine de l'aide sociale, c'est l'augmentation incessante des coûts. Je lis aussi du côté des institutions sociales que le nombre de personnes à l'aide sociale ne cesse d'augmenter de sorte que je n'ai pas le sentiment que les mesures prises à ce jour aient atteint l'objectif escompté. Pour maîtriser les coûts, l'on multiplie les procédures et les formulaires administratifs, l'on minute les interventions des assistants sociaux, l'on exige qu'ils ne se déplacent plus au domicile des familles au risque de perdre du temps. Je souhaite, d'ailleurs, aussi m'arrêter sur la souffrance de celles et ceux qui travaillent dans les services sociaux, soumis à la pression des politiques qui prônent le risque zéro tout en réduisant les ressources, des audits qui pleuvent sur les services sensibles, d'une augmentation des dossiers et de la réduction du temps consacré aux rendez-vous avec ceux que l'on appelle maintenant les « clients », des procédures et de la paperasserie administrative qui augmentent, du manque de temps pour écouter les personnes d'où il découle qu'ils se trouvent alors confrontés à la révolte et la colère des personnes aidées ?

A l'heure des études multiples qui analysent la pauvreté sous tous les angles, intéressons-nous aussi à la rotation du personnel dans les services sociaux et à leurs conditions de travail pour la mettre en relation avec l'impact sur le travail social sur le terrain. Il faut aller interroger les personnes aidées (jeunes et adultes) et leur demander combien de fois ils ont changé d'assistants ou d'éducateurs sociaux, de psychologues, médecins, etc. et chercher à savoir quelles sont, de leur point de vue, les conditions nécessaires à l'instauration de relations de confiance avec ces référents.

En tous les cas, si l'on calculait le coût global des prestations allouées pour la prise en charge de chacune des personnes de cette famille, depuis 50 ans et du bébé dans les années à venir, nous serions certainement consternés par le résultat de

notre calcul et nous aurions, toutes et tous, la conviction qu'il est possible de faire mieux et autrement.

Je me rappelle aussi très précisément du témoignage poignant d'une maman à qui l'on avait retiré deux de ses quatre enfants. Comme écorchée vive, elle racontait que, les week-ends, les deux placés en foyer revenaient pour deux jours à la maison avec de beaux vêtements, de l'argent de poche et autres baladeurs, que jamais elle ne serait à même d'offrir aux deux autres, restés avec elle. Que dire encore de la jalousie que cette situation avait engendrée entre les frères et sœurs. Ce qui m'a frappé le plus, c'est la solitude dans laquelle se débattait cette maman, dans un environnement ressenti comme totalement incompréhensible.

J'ai d'autres exemples de ce type en tête que je n'ai pas le temps de vous relater ici. Et vous, connaissez-vous de telles situations ? Que savons-nous des personnes pauvres qui sont au bénéfice de l'aide sociale ? S'est-on intéressé à la question de savoir ce qu'il en était du suivi social sur plusieurs générations ? N'observe-t-on que statistiquement nombre de personnes restent dans la pauvreté de génération en génération ?

Soyez assurés que celles et ceux qui vivent la souffrance du placement de leurs enfants sont conscients de leurs propres défaillances, qu'ils savent pertinemment qu'ils ont manqué eux-mêmes de modèles durant leur propre jeunesse pour faire au mieux et qu'ils sont demandeurs de soutien personnel. Ils ont entendu parler d'assistance éducative de proximité et des résultats favorables que l'arrivée d'un éducateur dans le milieu familial a pu apporter à certains. Ils sont tout à la fois conscients d'avoir besoin d'aide, et mus par la révolte découlant du déni des capacités maternelles (la précarité touche un très grand nombre de mères seules), de leur statut de parent, de pères réduits au sentiment d'inutilité et de leur potentiel propre à être pleinement acteurs dans les solutions à apporter.

Loin de moi l'idée de faire un raccourci simpliste entre pauvreté et placement. Aux situations d'extrême pauvreté viennent souvent s'ajouter d'autres problématiques (toxicodépendances, violences domestiques notamment) qui, conjuguées, peuvent amener les autorités à prendre de telles mesures dans l'intérêt supérieur de l'enfant conformément à la Convention des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant. Chaque cas est apprécié à la lumière des circonstances particulières qui l'entourent dans le contexte donné.

Cela dit, au sein du Mouvement ATD Quart Monde, en Suisse et ailleurs dans le monde, nous faisons le constat que la conception hygiéniste qui tendait à briser le cycle de la pauvreté en séparant les enfants de leurs parents, née au 19^e siècle, semble perdurer pour les plus pauvres en dépit de l'évolution du cadre légal international et des pratiques professionnelles. Il est possible qu'elle soit aussi favorisée par la peur de ne pas détecter de façon suffisamment précoce les violences et les abus sur les enfants.

J'ai la conviction – et c'est la demande des familles au sein du mouvement ATD Quart Monde – que nous devons beaucoup plus favoriser de nouveaux projets où l'on ne traite pas séparément la situation de l'enfant de celle de sa famille, où l'on fait en sorte que les familles soient parties prenantes, où les professionnels travaillent

avec eux et chez eux, en les conseillant, sans faire ou prendre les décisions à leur place.

Je crois aussi qu'il faut réduire le nombre d'intervenants spécialistes de toute sorte chez lesquelles les enfants doivent se déplacer durant les heures d'école, pour des rendez-vous de courte durée.

Dans l'office où j'ai travaillé, j'ai rencontré des professionnels bien formés, des assistants sociaux, éducateurs sociaux, médecins, psychologues, conseillers sociaux, etc. J'ai ressenti cette bonne volonté de changer le cours ordinaire des choses et cet élan me portait.

J'ai aussi vu que, plus les situations étaient difficiles, plus il y avait de professionnels autour de l'enfant ou du jeune. J'ai connu des cas où des rencontres, malgré plusieurs heures d'échanges, réunissaient jusqu'à 12 professionnels et/ou spécialistes issus de structures différentes, sans que les personnes concernées ne soient impliquées et sans que l'on soit à même de déboucher sur une solution consensuelle.

3. La petite enfance, l'école: des périodes clefs

« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » affirme la déclaration universelle des droits de l'homme. Dans les faits, tous les jours, nous voyons bien que ces grands principes sont loin d'être réalisés pour les enfants comme pour les adultes.

Alors que faire ? C'est tellement plus simple de décrire les symptômes que de trouver des solutions ! Et souvent les solutions impliquent des changements importants des modes de fonctionnement et des systèmes en place.

La petite enfance est sans aucun doute le défi des années à venir. C'est ma conviction profonde que l'on doit s'intéresser beaucoup plus à la petite enfance que ce n'est le cas aujourd'hui. C'est un secteur dans lequel nous avons la chance d'avoir un personnel très qualifié. C'est dans les toutes premières années que se développent les fondements essentiels favorisant ou non les apprentissages pour la suite de la vie. Il faut absolument plus de crèches, de jardins d'enfants et espaces-bébé, situés à proximité des quartiers d'habitation. Il faut que ces lieux soient accessibles à tous les enfants, y compris à ceux issus de familles sans moyens et il faut que, dans tous ces projets, les parents soient les premiers partenaires.

Mais pour cela, il faut impérativement travailler étroitement avec les communes, aider les communes pauvres, car ce sont elles qui sont compétentes pour mettre en place de telles structures.

Toutes celles et ceux parmi qui ont des enfants scolarisés savent comme il est difficile de rattraper le temps d'école qui a été manqué pour raison de maladie ou d'accident. Imaginez maintenant la vie des enfants en grande difficulté voyant à tour de rôle différents professionnels et pensez au temps d'école à rattraper vu tous ces rendez-vous pris avec médecins, psychologues et autres assistants ou éducateurs sociaux. Que dire de la stigmatisation qu'ils vivent dans leur classe du fait de ces

mises à l'écart ostentatoires. Il est bien vite fait de décrocher de l'école dans ces conditions, ce d'autant plus que le milieu dans lequel ces enfants et jeunes évoluent n'est souvent pas des plus propices aux apprentissages, malgré les efforts et l'engagement des parents.

Et puisqu'ils ou elles décrochent de l'école, n'arrivent plus à suivre, nombre d'entre eux se retrouvent dans des écoles ou des classes spéciales qui, pour beaucoup d'enfants et de parents, sera ressenti comme une absence de perspectives à long terme.

Et, de fait, nous avons chez nous beaucoup de jeunes qui ont suivi ce parcours, qui rencontrent beaucoup de difficulté à entreprendre et à terminer une formation professionnelle. Ici, je pense à un jeune, qui doit avoir une trentaine d'années maintenant, qui n'est jamais entré sur le marché du travail et n'a manifestement devant lui qu'une perspective de recevoir des prestations sociales toute sa vie, sans rêve ou envie de réaliser quoi que ce soit. Un jeune homme, d'une gentillesse infinie, que son expérience de vie a comme vidé de sa substance essentielle.

Peut-être avez-vous entendu parler des réformes actuelles dans le domaine de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes à besoins éducatifs particuliers. Il y est question d'une école dite inclusive pour la réussite de tous les élèves prévoyant des parcours scolaires adaptés pour une meilleure insertion sociale et professionnelle à venir. Les classes doivent dans toute la mesure du possible rester dans les classes ordinaires plutôt que d'être placés dans des classes ou des institutions spécialisées : « *Au lieu de centrer la préparation des enfants afin qu'ils s'adaptent aux écoles existantes, l'accent est mis sur le fonctionnement de celles-ci. idéalement, c'est donc au système scolaire d'adapter ses dispositifs et ses méthodes aux besoins ainsi qu'au projet éducatif de chaque élève* »³. C'est un grand défi pour l'école. Je vois là des perspectives encourageantes.

4. Pour un changement de paradigme – vers une société inclusive

J'en viens donc à mon dernier point qui est celui d'un véritable changement de paradigme pour que cesse un jour l'exclusion sociale.

Les familles du Quart Monde essayent de prendre part à la formation des travailleurs sociaux car elles savent que leur expérience et leurs connaissances peuvent changer la compréhension qu'on a de leur situation et changer des manières d'agir à leur égard. « **Le nœud du problème, c'est celui d'une aide qui va du haut en bas, du professionnel compétent au fragilisé sans parole** » disait Jean-Claude Metraux, un pédopsychiatre à Lausanne, à propos du travail fait avec les migrants dans un article paru dans Le Temps⁴ en 2011 et de poursuivre en insistant : « *Le premier besoin des personnes en difficulté est d'être reconnus en tant qu'êtres humains* », des paroles que je veux transposer à la lutte contre la pauvreté, le pauvre n'étant pas lui aussi plus objet de connaissance que de reconnaissance, en tant que personne à part entière.

³ L'école inclusive, c'est quoi ?, à lire sur le site internet du département genevois de l'instruction publique et du sport, https://www.ge.ch/dip/doc/publications/clefs/11/clefs11_12_ecole_inclusive.pdf

⁴ LE TEMPS, mardi 29 novembre 2011.

Le titre de cet article était : « *Nous sommes de plus en plus incompetents* » et faisait le constat suivant : « *les professionnels sont de mieux en mieux formés mais souvent pas plus compétents à améliorer la santé des personnes en souffrance* ».

Le temps est l'une des conditions indispensables à l'instauration d'un véritable dialogue avec chacune et chacun. Le manque de temps est matière à beaucoup de malentendus. Entre urgence et contraintes, le temps, l'espace et les moyens manquent assurément pour bâtir un véritable dialogue, un socle de confiance, un projet bien compris. Surtout, les parents nous disent qu'ils restent les derniers consultés. Or, le temps est la denrée la plus rare de nos jours et, dans le social, les rendez-vous sont enchaînés les uns après les autres.

Je tiens à insister pourtant sur la nécessité de donner du temps au temps. Parce que les pauvres ne disent pas tout, surtout pas tout de suite et c'est parfaitement normal, parce que ceux qui souhaitent les aider ne comprennent pas tout, tout de suite, et c'est normal aussi. C'est souvent la peur qui anime les uns et les autres ; pour l'un, l'absence de confiance dans ce que va décider l'autorité à son sujet et à sa place et, pour l'autre, l'absence de confiance dans les capacités de la personne qu'il a en face de lui.

Or, l'instauration d'une relation de confiance est une condition *sine qua non* et disposer de suffisamment de temps peut aider à tisser ce lien de confiance si indispensable pour réussir à bien connaître la situation de la famille, en avoir une vision globale, connaître les ressources personnelles de chacun, identifier les besoins et rechercher ensemble les solutions possibles.

Il y a aussi de belles rencontres, par exemple de cette famille où l'un des enfants avait eu beaucoup de difficultés. Un psychologue scolaire disponible a pu aider cet enfant petit à petit en collaboration étroite avec ses parents, à s'en sortir. Mais tout cela requiert demande du temps, du dialogue, de croire dans les ressources de la famille et ... une bonne dose d'amour aussi.

J'ai beaucoup aimé aussi la réaction de ce volontaire permanent à qui j'ai envoyé pour information le programme du séminaire de « *Paroles d'enfants* » les 17 et 18 décembre prochain à Paris. Il y sera question : « *Du rejet à la confiance - De l'injustice à la dignité - Du mépris à l'estime ... EN PASSANT PAR LA RECONNAISSANCE* ». Il était si heureux de voir dans le programme une intervention que ses anciens collègues de Belgique allaient y faire avec des familles d'ATD Quart Monde avec lesquelles il avait lui-même travaillé et il savait tout le travail mené en commun pour gagner la confiance de ces personnes.

« Ils disent ce qu'il faut faire. Ils ne s'occupent pas. Ils disent: On fait ça ! Moi, j'étais une année et demie au chômage. Après, la seule réponse qu'ils m'ont dit au chômage: Essayez d'aller demander de l'aide à l'AI. J'avais 52 ans. (c'était il y a 13 ans)

Moi, je ne voulais pas aller à l'AI. Moi, je voulais qu'ils me trouvent du boulot. »

Les actions menées par ATD Quart Monde s'inscrivent dans la durée et créent les conditions d'une participation effective des personnes en situation de grande pauvreté dans un processus démocratique afin que leur vie change réellement.

On ne sort de la pauvreté que par la dignité⁵ – « *La dignité commence avec l'impression qu'on est écouté et qu'on va chercher des solutions ensemble* » dit un participant à l'Université populaire Quart Monde du 4 février 2012.

En dépit des mesures d'assistance actuelles – parfois en partie à cause d'elles – les personnes en situation de pauvreté perdent leur autonomie, mais aussi leur crédibilité, et jusqu'au sentiment de leur dignité humaine.

« *Une famille qui est soudée, qui se tient les coudes, c'est elle qu'il faut soutenir* », remarque une autre participante.

Toutes les familles confrontées au placement des enfants se demandent pourquoi l'Etat investit tellement d'argent dans le placement et si peu dans le soutien des enfants et des jeunes familles défavorisées en amont, ne serait-ce que pour être assurées du minimum vital qui leur permettrait d'affronter correctement leurs responsabilités, de rebondir.

Par leur expérience, les personnes en situation de grande pauvreté sont expertes dans l'art de « *rendre la vie plus humaine* ». « *On ne peut pas réussir sans être ensemble, sans solidarité.* »

Ces personnes sont parfois confrontées à des exigences contradictoires qui les épuisent : « *Je fais partie des gens qui ne réussissent pas du premier coup, j'ai appris que c'est important de rencontrer sur son chemin des personnes qui vous encouragent. La solidarité est un apprentissage : d'avoir été soutenu nous apprend à soutenir d'autres.* »

« *Le service social me disait: « On vous payera un appartement quand vous aurez la garde des enfants. » Et au foyer où mes enfants sont, on m'a dit : « Vous aurez vos enfants quand vous aurez un appartement ». Tout le monde se renvoyait la balle et un moment j'ai pété un câble et j'ai dit, il faut vraiment que vous vous mettiez d'accord. Parce que là, j'en peux plus. Mes enfants ils en peuvent plus non plus ».*

L'argent est évidemment un moyen nécessaire pour réduire la pauvreté. Il représente la solidarité indispensable d'une société qui a inscrit en préambule à sa constitution fédérale : « *Le bien-être de la communauté se mesure à celui du plus faible de ses membres* ».

L'argent ne se suffit toutefois certainement pas à lui-même. Il est évident qu'une réduction brutale des prestations sociales va affecter gravement des familles et des personnes dont la vie est déjà compliquée par le manque de moyens. Parfois, la suppression d'une allocation de quelques centaines de francs, à l'occasion du déménagement d'un enfant hors de l'appartement familial, projette toute une famille dans la précarité. Il faut faire attention aux mesures drastiques aveugles qui ne prennent pas en compte la situation dans sa globalité.

⁵ Ce thème nous est donné grâce au travail de compilation des témoignages pour la préparation de la Conférence nationale du 9 novembre 2010 effectué par l'Association des Familles du Quart Monde de l'Ouest Lausannois à l'occasion de leur événement public au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne du 17 au 26 octobre 2011 : « Les axes de la Dignité ».

Partout actuellement, dans le secteur public et privé, l'on cherche à réduire les budgets et l'on observe un transfert de charges de la Confédération sur les cantons par un transfert des compétences, puis des cantons vers les communes comme par un effet boule de neige, d'où un mécontentement certain au niveau des cantons et des communes.

Lutter contre la pauvreté n'est manifestement pas simple. Mais c'est ma conviction qu'une telle lutte réclame d'être déclinée de façon coordonnée du plan fédéral, à l'échelle des cantons et des communes. La coordination doit s'étendre aux différents partenaires publics, parapublics, impliquer la participation des milieux associatifs et, par dessus tout, la participation effective des personnes aux mesures d'aide sociale.

Nous avons donc besoin d'un changement complet de paradigme.

Ce que réclament les familles du Quart Monde, c'est que les décisions qui les concernant ne soient pas prises sans elles. C'est là l'un des messages-clef des membres du Mouvement ATD Quart Monde. Nous voulons être partie prenante, être entendus, associés à la détermination des besoins et au choix de solutions possibles pour dégager nous-mêmes celle qui sera la plus appropriée, parce que rien de ce qui nous concerne directement ne peut être fait sans nous.

Afin de rompre ce cercle, la demande des personnes et des familles concernées est d'être connues et reconnues comme ayant part aux solutions recherchées et d'être non pas « prises en charge » mais soutenues en amont de leurs projets. Cela suppose que des moyens soient investis dans le dialogue et la construction commune d'un savoir adéquat, débouchant sur des mesures adéquates.

L'ensemble des dispositifs doit être conçu dans le cadre d'une politique coordonnée du plan fédéral jusqu'à l'échelle des cantons et des communes. La coordination doit s'étendre aux différents partenaires publics, para-publics, impliquer la participation des milieux associatifs et, par dessus tout, la participation effective des personnes aux mesures qui les concernent.

Plus que jamais, l'heure est venue d'un changement de paradigme où le fonctionnement de la société favorise l'inclusion sociale, en permettant à chacune et chacun de développer, dès la petite enfance, ses propres compétences dans un environnement bienveillant et soutenant qui garantisse, enfin, que « *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* » au sens de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour gagner en autonomie, trouver son propre chemin, réaliser son rêve, il faut rencontrer sur la route des personnes qui nous accordent bienveillance, écoute, respect, qui ne nous jugent pas et qui nous traitent d'égal à égal.

Je remercie infiniment Madame Christine Grandjean d'être là avec moi aujourd'hui pour vous apporter son témoignage.

Laissez-moi lui donner la parole.

* * * * *